Corrigé – Brevet 2021 – histoire-géographie-EMC – Nouvelle-Calédonie

Analyser et comprendre des documents en histoire – Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale (1914-1918), Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer – Les espaces de faible densité et leurs atouts, Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique – Construire une culture civique

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en histoire – Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale (1914-1918) *(20 pts)*

1. Le document 1 est une photographie en noir et blanc prise en 1916 dans le quartier arménien de Van, une ville de l'est de l'Empire ottoman. Au premier plan, le sol est couvert de décombres : des pierres, des gravats, des morceaux de murs effondrés. À l'arrière-plan, on voit les restes de maisons en pierre : il ne reste que des pans de murs troués, aux fenêtres vides, sans toit. Au centre, deux hommes, des « villageois kurdes » selon la légende, se tiennent debout au milieu des ruines ; l'un d'eux s'appuie sur un bâton. La photographie montre un quartier entièrement détruit et vidé de ses habitants arméniens.

2. Cette photographie a été prise pendant la **Première Guerre mondiale** (1914-1918). L'Empire ottoman y participe aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie depuis la fin de l'année 1914.

3. Le peuple massacré est le **peuple arménien**, comme l'indique le titre : « La mise en œuvre de la destruction des Arméniens ». Plusieurs éléments montrent une violence de masse :

- le nombre très élevé des victimes : « les dizaines de milliers de conscrits arméniens », « environ 800 000 déportés », « quelque 500 000 Arméniens qui y survivent encore sont systématiquement massacrés » ;
- les méthodes employées : les soldats sont « désarmés et versés dans des bataillons de travail ou exécutés », les élites sont « arrêtées et éliminées », la population est déportée dans « vingt-cinq camps de concentration de Syrie et de Haute-Mésopotamie » ;
- le caractère systématique des tueries, souligné par l'adverbe « systématiquement » et l'expression « processus de destruction ».

4. Plusieurs catégories de la population sont particulièrement visées :

- les **soldats arméniens** de l'armée ottomane : « les dizaines de milliers de conscrits arméniens servant dans la IIIe Armée » (février 1915) ;
- les **hommes en âge de combattre** : « À partir de mai, c'est au tour des hommes de 16 à 60 ans » ;
- les **élites** (intellectuels, notables) : « les élites arméniennes de Constantinople sont arrêtées et éliminées » (24 avril 1915).

Les bourreaux commencent par éliminer ceux qui pourraient défendre ou diriger la communauté ; les femmes, les enfants et les vieillards sont ensuite déportés vers les camps, où les survivants sont massacrés en 1916.

5. Ce massacre est organisé par le gouvernement ottoman, dirigé par le parti des Jeunes-Turcs. Les ordres viennent directement de ministres : « Sur ordre du ministre de la Guerre » (Enver Pacha) pour les soldats, « sur ordre du ministre de l'Intérieur » (Talaat Pacha) pour les élites de Constantinople, la capitale. Les opérations sont planifiées et datées, en plusieurs étapes successives (février, avril, mai 1915, puis « à partir d'octobre 1915 » et « d'avril à décembre 1916 »), jusqu'à « l'ultime étape du processus de destruction ». L'État met en place des moyens importants : l'armée, la police et « vingt-cinq camps de concentration ». Il s'agit donc d'une politique d'État et non de violences spontanées.

6. Un **génocide** est l'extermination organisée et systématique d'un peuple, ou d'un groupe humain, en raison de son appartenance nationale, ethnique, raciale ou religieuse, dans l'intention de le détruire totalement ou en partie. Le mot a été créé en 1944 par le juriste Raphaël Lemkin, et le crime de génocide a été défini par une convention de l'ONU en 1948.

La « destruction » des Arméniens est un génocide. D'abord, les victimes sont tuées parce qu'elles sont arméniennes, c'est-à-dire chrétiennes et considérées par le pouvoir comme des « ennemis de l'intérieur », accusés de soutenir la Russie. Ensuite, l'intention de détruire tout le peuple est visible : toutes les catégories sont touchées, des soldats aux élites, puis la population déportée, dont les survivants sont « systématiquement massacrés » (document 2). Le document 1 montre que les traces mêmes de leur présence disparaissent : leur quartier de Van est en ruines et d'autres habitants l'occupent. Enfin, cette destruction est organisée par l'État ottoman, profitant de la guerre. Le génocide des Arméniens a fait environ 1,2 million de victimes, soit les deux tiers des Arméniens de l'Empire ; c'est le premier génocide du XXe siècle. La France l'a reconnu officiellement par une loi en 2001, et il est commémoré chaque année le 24 avril.

> 💡 **Astuce.** Pour décrire une photographie, procède par plans (premier plan, arrière-plan) et utilise la légende : ici, elle donne le lieu (le quartier arménien de Van), la date (1916) et l'identité des personnages.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer – Les espaces de faible densité et leurs atouts *(20 pts)*

1. Plan : introduction (définition, exemple de la Lozère, problématique) ; I. Les atouts d'un espace de faible densité ; II. Des dynamiques nouvelles mais encore fragiles ; conclusion.

Développement construit :

Les espaces de faible densité, où l'on compte moins de 30 habitants par km², couvrent une grande partie du territoire français : montagnes, campagnes isolées, plateaux. Longtemps touchés par l'exode rural, ils ne sont pourtant pas des espaces vides. La Lozère, département le moins peuplé de France (environ 76 000 habitants, soit à peine 15 habitants par km²), en est un bon exemple. Quels sont les atouts de cet espace et comment évolue-t-il ?

Tout d'abord, la Lozère possède de nombreux atouts. Ses paysages naturels sont préservés : le Parc national des Cévennes, créé en 1970, protège une partie du département, et les Causses et les Cévennes sont inscrits depuis 2011 au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les gorges du Tarn, le mont Lozère ou le plateau de l'Aubrac attirent des randonneurs, des amateurs de canoë et des touristes à la recherche de calme et de nature. Ce tourisme vert fait vivre des gîtes, des campings et des restaurants. L'agriculture reste aussi une ressource importante : l'élevage de bovins et de brebis fournit des produits de qualité, comme la viande de l'Aubrac ou les fromages, souvent vendus sous label ou en circuits courts.

Ensuite, cet espace connaît des dynamiques nouvelles. Après un siècle d'exode rural, la population se stabilise grâce à l'arrivée de néo-ruraux, de retraités et de familles venues des villes, attirés par le cadre de vie et le faible prix du logement. Le développement d'Internet et du télétravail permet désormais de travailler loin des grandes villes. L'autoroute A75, en grande partie gratuite, désenclave l'ouest du département. Cependant, ces dynamiques restent fragiles : la population vieillit, les médecins et les services publics sont éloignés, et les jeunes partent souvent étudier ailleurs. Les collectivités ouvrent donc des maisons de santé et des espaces France Services pour retenir les habitants.

Ainsi, les espaces de faible densité comme la Lozère disposent de vrais atouts, liés à la nature, au tourisme et à l'agriculture de qualité. Ils deviennent attractifs, mais leur avenir dépend de leur accès aux services et au numérique.

2. Ce qu'il faut écrire sur la carte de l'annexe :

- **Sur les pointillés (3 chaînes de montagne)** :

 - flèche de gauche, qui pointe vers le centre de la France : **Massif central** ;
 - flèche du bas, qui pointe vers la frontière avec l'Espagne : **Pyrénées** ;
 - flèche de droite, qui pointe vers le sud-est, à la frontière italienne : **Alpes**.
- **Dans les cadres (2 régions agricoles)** :
 - cadre de gauche, à l'ouest : **Bretagne** (élevage et agriculture intensive) ;
 - cadre du haut, au nord-est : **Champagne** (grandes cultures céréalières et vigne).

> ⚠ **Piège.** Ne confonds pas les Alpes et le Jura : la flèche de droite pointe vers la grande zone de montagne du sud-est, au sud du lac Léman. Écris lisiblement, en lettres d'imprimerie, et n'oublie pas de rendre l'annexe avec ta copie.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique – Construire une culture civique *(10 pts)*

1. Le document 1 est une affiche de la campagne de recrutement du Service militaire adapté (SMA) en 2021. Son message est une invitation à rejoindre le SMA pour **apprendre un métier** : « Tu as entre 18 et 26 ans ? Tu veux apprendre un métier ? Alors viens au SMA. » Le SMA y est présenté comme « une unité militaire de formation professionnelle au service des jeunes de Nouvelle-Calédonie ». L'affiche s'adresse donc aux **jeunes Calédoniens de 18 à 26 ans** (le document 2, lui, parle de jeunes « âgés de 18 à 25 ans »), garçons et filles, comme le montrent les trois jeunes en uniforme, souriants, qui y figurent. Le tutoiement et les questions directes cherchent à interpeller ces jeunes.

2. L'expression « Véritable école de la vie, au-delà d'un métier » signifie que le SMA ne se contente pas de former à un métier (BTP, mine, hôtellerie-restauration, logistique…). Il apprend aussi aux jeunes à vivre en société et à devenir des adultes responsables : le texte cite le « savoir être », l'« autonomie », la « confiance en soi » et le « permis ». La discipline et la vie en collectivité propres à l'armée développent le respect des règles, l'esprit d'équipe et l'engagement. Le SMA donne ainsi « toutes les clés pour entrer pleinement dans la vie active » et favorise l'insertion des jeunes dans la société, en tant que travailleurs et en tant que citoyens.

3. Le SMA attire de plus en plus de jeunes. L'auteur le dit « victime de son succès » : « l'offre de stage n'a ainsi cessé de croître ». Le nombre de bénéficiaires est passé « de 280 volontaires en 2008 à près de 700 en 2021 », soit environ deux fois et demie plus. Pour répondre à cette demande, une 3e compagnie a été créée en juillet 2020, ce qui porte l'offre « à 22 filières ». Le SMA est devenu « un acteur incontournable de la formation professionnelle » en Nouvelle-Calédonie et « ne cesse de susciter la curiosité ».

4. Exemple de texte :

> Je sais que depuis que tu as quitté le collège, tu as l'impression de tourner en rond et que personne ne te fait confiance. Pourtant, il existe une solution faite pour toi : le Service militaire adapté.
>
> D'abord, le SMA te permettrait d'apprendre un vrai métier. Il propose 22 filières, dans des domaines très variés : le BTP, la mine, l'hôtellerie-restauration, la logistique, l'aide à la personne… Tu pourrais choisir celle qui te plaît et obtenir une formation reconnue, même sans diplôme aujourd'hui. Tu pourrais même y passer ton permis de conduire.
>
> Ensuite, c'est une véritable école de la vie. La vie en groupe, les horaires et la discipline t'aideraient à reprendre un rythme, à devenir autonome et à retrouver confiance en toi. Tu y rencontrerais d'autres jeunes de toute la Nouvelle-Calédonie, avec qui tu formerais une équipe.
>
> Enfin, tu ne serais pas seul : chaque année, près de 700 jeunes volontaires font ce choix, et le SMA a de très bons liens avec les entreprises du territoire, ce qui t'aiderait à trouver un emploi à la sortie. C'est aussi une manière de t'engager et de te rendre utile à la société.
>
> Tu as l'âge pour le faire : tu as entre 18 et 26 ans. Ne laisse pas passer cette chance, renseigne-toi dès maintenant ! Je crois en toi.

Conseils pour le jour J

Le sujet dure 2 heures : compte environ 45 minutes pour l'histoire, 50 minutes pour la géographie (développement construit et carte) et 25 minutes pour l'EMC. En histoire, chaque réponse doit s'appuyer sur des citations exactes du document 2 (dates, chiffres) ; la question 6, sur 5 points, attend une vraie définition du génocide puis une démonstration en plusieurs arguments.

Pour le développement construit, choisis un seul exemple bien connu (celui vu en classe) et donne des noms de lieux précis : c'est ce qui fait la différence. En EMC, la question 4 demande un texte pour **convaincre** : adresse-toi directement à ton ami, avec des arguments tirés des deux documents, et ne signe pas.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).